



Introduction

Le 14 janvier 2015, François Hollande prononce le discours d'inauguration de la Philharmonie de Paris. Anne Hidalgo, la maire de Paris, se tient à ses côtés. Manuel Valls et son épouse, musicienne, siègent au premier rang du premier balcon de l'auditorium, tout comme Fleur Pellerin, ministre de la Culture, Élisabeth Guigou, députée de Seine-Saint-Denis, Mathieu Gallet, de Radio France, Rémy Pflimlin, président de France Télévisions, ou encore Stéphane Lissner, directeur de l'Opéra national de Paris. Des célébrités (Claire Chazal et Laurence Ferrari), des élus locaux (comme Jean-Paul Huchon ou Nathalie Kosciusko-Morizet) et d'anciens ministres de la Culture (Jack Lang, Frédéric Mitterrand) ont fait le déplacement. Quelques jours avant ce gala d'ouverture, un hebdomadaire s'intéressait aux activités de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra national de Paris (Arop). Présidée par Jean-Louis Beffa, ancien patron de Saint-Gobain, elle convie les bienfaiteurs de l'institution à des « soirées prestigieuses », entrecoupées par un cocktail et conclues par un dîner. Comme lors de ce jour d'automne où l'on donnait *La Traviata* de Verdi, et où PDG du CAC 40 et hommes politiques étaient venus nombreux (*Le Point*, 8 janvier 2015). Les grandes représentations musicales occupent une place de choix dans leur vie mondaine dont la chronique encombre les ondes, les kiosques et les bibliothèques. Quand ce n'est pas le récit de leur intimité. Les frasques des uns, les idylles des autres et la mise en scène de tous rythment notre quotidien parce que ces faits divers jalonnent des existences singulières : celles d'hommes puissants et, plus rarement, de femmes.

Craint, contesté ou objet de convoitise, le pouvoir laisse rarement indifférent, parce que la capacité d'agir sur le monde ou de faire faire par les autres se distribue de manière très inégale. Une étroite minorité commande, tandis que la grande majorité s'y résigne. Cette réalité concerne la quasi-totalité des domaines d'activités qui organisent les sociétés humaines : l'économie, l'administration, la politique, l'armée, la religion et la famille. Structures hiérarchisées et interdépendantes, elles poursuivent des enjeux qui leur sont propres: la richesse, le service public, la loi, la force, le salut, la reproduction^[1].

Deux processus pluriséculaires ont conduit à cette configuration des pouvoirs : leur différenciation et leur hiérarchisation. D'une part, nos sociétés voient s'opérer en leur sein une division du travail toujours plus poussée et donc une spécialisation des activités ainsi qu'une autonomisation de leurs raisons d'être. D'autre part, l'ordre de préséance entre les différents pouvoirs n'est pas donné une fois pour toutes. Ils ne sont pas autarciques et leurs principes d'organisation ne concordent pas toujours. Qui, de la famille, de l'Église ou de l'État, est fondé à instruire les enfants ? En France, l'instauration de l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque consacre en 1881 la victoire de l'État sur les congrégations et sur ce que l'on appelait le « droit des pères de famille », c'est-à-dire celui d'envoyer ou non son enfant à l'école. En revanche, le familial et le religieux primaient sous l'Ancien Régime : le roi avait certes hérité du trône, mais c'est de « droit divin », qu'il était « empereur en son royaume ». Ces controverses anciennes ne cessent d'avoir des effets très concrets sur notre vie de tous les jours: qui décide de qui a le droit de se marier ? L'Église et ses relais, ou bien les représentants élus des citoyens ? Les débats autour de l'extension du droit au mariage raniment le conflit entre diverses instances prétendant imposer leur point de vue sur ce que faire famille veut dire[[ii](#)]. Le pouvoir consiste moins en une affaire de personnes qu'en un ensemble de rapports de force entre ordres institutionnels et au sein de chacun d'eux. Il peut se faire « coercition » lorsqu'il recourt à la violence, « manipulation » lorsqu'il agit par la ruse et en secret, ou « autorité » quand il « est justifié par les convictions de celui qui obéit volontairement[[iii](#)] ». En réalité, la plupart des rapports de pouvoir ressortissent de cette troisième catégorie. Ils engagent une forme de domination dont il ne suffit pas de s'indigner pour la remettre en cause. À moins de croire que l'on irait plus vite dans le vide parce qu'on ressent la résistance de l'air, il devrait aller de soi que l'on trouve toujours déjà là toutes sortes de choses instituées par la collectivité, y compris celles que l'on préférerait ne pas avoir, ne pas faire, ne pas savoir. Les institutions sont d'autant plus efficaces qu'elles existent sous des formes tangibles, mais aussi comme des façons de penser, de se comporter, que les individus acquièrent à la longue de leur confrontation au fonctionnement du monde social. Les rapports de pouvoir sont donc institués indépendamment de nos volontés individuelles. C'est pourquoi leur transformation ne peut qu'être une entreprise collective.

Ce livre a pour objectif de fonder en raison l'insatisfaction que suscite l'ordre des choses, de mettre en question la légitimité des pouvoirs et de comprendre leur structure actuelle. Sans nostalgie aucune, il décrit le démantèlement de l'arrangement institutionnel qui a prévalu de l'après-guerre aux années 1970 : une sorte de compromis entre champs bureaucratique et économique, dont le politique vint se mêler avec la naissance de la Ve République[[iv](#)].

L'enquête (2008-2016) mobilise des matériaux issus de sources disparates : annuaires biographiques et registres mondains, littérature grise et rapports officiels, archives, mémoires et données statistiques, entretiens et discussions informelles. En empruntant à Pierre Bourdieu le concept de « champ du pouvoir[[v](#)] » et à C. Wright Mills celui d'« élite au pouvoir[[vi](#)] », nous analysons le pouvoir comme un ensemble de rapports objectifs (dans la mesure où, « déterminés, nécessaires et indépendants[[vii](#)] », ils s'imposent aux agents) et de relations effectives (comme par exemple des fréquentations, des amitiés ou des liens de parenté). D'un côté, des agents dominants issus de divers secteurs (l'économie, la politique, l'administration dans le cas français contemporain et, plus marginalement l'armée, l'église, les médias et l'université) s'affrontent au sein d'un espace structuré de positions pour définir le principe de domination légitime. Ici, ce sont moins les individus qui importent que leurs propriétés. D'un autre côté, la notion d'« élite au pouvoir » rappelle que même au sommet du pouvoir s'établit une hiérarchie. La coordination des plus puissants ordres institutionnels d'une société donnée requiert l'action d'agents, relativement interchangeables, dont la capacité à prendre des décisions découle de leurs positions institutionnelles.

La domination de l'ordre économique est plus affirmée aujourd'hui qu'elle ne le fut jamais. Les conquêtes de la Libération (sécurité sociale, nationalisations, planification) avaient instauré un

rapport entre capital et travail moins défavorable à ce dernier qu'à l'accoutumée, et donné naissance à un système économique hybride dans lequel la fonction publique jouait un rôle clé. Les années 1980-1990 ont clos cet intermède. Désormais, le caractère autodestructeur du processus néolibéral apparaît au grand jour : en restreignant le service public et les prérogatives de ses agents (y compris les hauts fonctionnaires), il réduit les marges de manœuvre des gouvernants. Ceux-ci se voyaient « hommes d'État », les voilà bonimenteurs, factotums ou gendarmes du monde. Deux attributs prévalent parmi les puissants : leur capacité à contrôler la marche des affaires et leur ancienneté parmi ceux qui sont en mesure de reconduire ou d'amender l'ordre établi (chapitre 1).

Dans la France contemporaine, l'arbitraire de la naissance joue à plein. Pour se loger, à l'école, dans les affaires, en politique, les héritiers ont la part belle. Le passé ne meurt pas : il propulse les vivants dans une course de relais pipée. Sur la ligne de départ, l'égalité des chances est une chimère dont la célébration conforte ceux qui, dès l'origine, cumulent savoir, entregent et, surtout, richesse. L'argent que les familles investissent dans l'éducation de leurs enfants renforce les inégalités scolaires. À célébrer les très rares cas de réussite d'individus « partis de rien », on en oublie ce que la grande majorité des dominants doivent, individuellement, au hasard de la naissance et, collectivement, aux institutions qui les aident à tenir leur rang (chapitre 2).

Évidemment, être bien né ne fait pas tout. Au sein de chaque ordre institutionnel, les rivalités pour accéder aux positions que les dominants convoitent donnent lieu à des affrontements sans merci. Durant les années 1960-1970, la puissance publique arbitrait leur lutte et assurait une forme d'équilibre entre les ordres économique, politique et bureaucratique. Aujourd'hui, ce sont les intérêts privés qui orchestrent le concert des puissants. De la formation dans les grandes écoles à la gestion oligopolistique des marchés, en passant par la fréquentation de lieux à la sociabilité exclusive, les dominants jouissent d'un privilège considérable : ne pas se sentir tenu de suivre la règle commune, ne jamais exclure la possibilité d'être une exception (chapitre 3).

Notes

[i] Hans Gerth et C. Wright Mills, *Character and Social Structure. The Psychology of Social Institutions*, New York, Harcourt, Brace & Co, 1953.

[ii] Remi Lenoir, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.

[iii] C. Wright Mills, *Les Causes de la Troisième Guerre mondiale*, Paris, Calmann-Lévy, 1960 [1958], p. 52.

[iv] Pierre Birnbaum, *Les Sommets de l'État. Essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, Seuil, 1994 [1977].

[v] Pierre Bourdieu, *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.

[vi] C. Wright Mills, *L'Élite au pouvoir*, Marseille, Agone, 2012 [1956].

[vii] Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 1972 [1859], p. 18.